



## COMMUNIQUE DE PRESSE

9 juillet 2018

### **PROGRAMME DE REQUALIFICATION ET DE VALORISATION DES BERGES DU RHONE DANS LA TRAVERSEE DE VIENNE : CNR ET VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION INAUGURENT LE 1<sup>ER</sup> TRONCON DE LA VOIE VERTE**

Ce lundi 9 juillet, Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR et Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération et Maire de Vienne ont inauguré à Vienne, en présence d'Erik Orsenna, le 1<sup>er</sup> tronçon de la voie verte déployée en rive gauche du Rhône. Les travaux du 2ème tronçon ont démarré fin juin et s'achèveront en octobre 2018.

La voie verte est un élément structurant du projet de requalification et valorisation des berges. Démarré en 2015 et représentant un investissement global de près de 3,3 millions d'euros, ce projet est porté par la communauté d'agglomération et soutenu financièrement par CNR.

#### **Un projet d'envergure pour reconquérir le fleuve Rhône**

Vienne Condrieu Agglomération s'attache à recréer des aménagements et des cheminements « mode doux » en berges du fleuve afin de mettre en valeur le Rhône et ses rives.

Après une phase d'études menées en 2015, les travaux ont débuté en fin d'année 2016. Ils se déroulent en 2 phases avec une fin de chantier prévue pour 2019, et comprennent :

- La création d'une voie verte de 3m de large et de 1,4 km de long, séparée de la 2x2 voies par un terre-plein végétalisé.
- La requalification et reconquête des berges du Rhône : 1 belvédère permettra de s'arrêter pour profiter de la vue et bénéficiera d'un aménagement spécifique permettant de ponctuer le linéaire d'évènements.
- La finalisation de la dorsale cyclable Nord-Sud
- La facilitation et la sécurisation de la liaison avec la rive droite du fleuve, pour permettre au public et aux riverains de disposer d'un belvédère sur le Rhône et d'améliorer la qualité paysagère de ce secteur.

#### **Le financement de l'opération**

D'un montant global de 3,28 M€, ce projet est cofinancé par CNR, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Isère et Vienne Condrieu Agglomération :

- CNR à hauteur de 900 000 € HT dans le cadre de son troisième plan de Missions d'Intérêt Général (2014-2018) au titre du volet développement économique et touristique.
- Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre du Schéma Départemental des itinéraires cyclables à hauteur de 50% du montant subventionnable, soit près 1 160 000 € HT
- Région Auvergne Rhône-Alpes via le Syndicat mixte Rhône Pluriel à hauteur de 250 000 € HT.
- Le reste à charge, 970 000 €, est financé par Vienne Condrieu Agglomération.

#### **Un projet qui s'inscrit dans la politique en faveur des modes de déplacements doux portée par Vienne Condrieu Agglomération**

Vienne Condrieu Agglomération investit depuis de nombreuses années dans des aménagements permettant de faciliter et sécuriser la pratique du vélo.

#### **CONTACTS PRESSE**

**CNR** : Béatrice AILLOUD - 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

**Vienne Condrieu Agglomération** : Brigitte CARUANA - 06 24 81 58 30 / [bcaruana@viennagglo.fr](mailto:bcaruana@viennagglo.fr)



Cette volonté se traduit par l'inscription du développement de linéaire cyclable dans plusieurs documents d'orientations stratégiques (Projet d'agglomération 2009-2015, Plan de Déplacements Urbains, Schéma Directeur Vélo...).

La création d'une voie verte, itinéraire réservé aux déplacements non motorisés, le long du Rhône, traversant la ville de Vienne du Nord au Sud fait partie des actions inscrites dans ces différents documents. Elle revêt une importance majeure pour augmenter significativement la pratique du vélo à Vienne. En effet, la forte fréquentation automobile de la RN7 et l'absence de cheminements protégés constituent un frein important pour les modes doux.

Vienne Condrieu Agglomération a aménagé dès 2012 une piste cyclable au Nord et une voie verte au Sud afin de connecter les quartiers avec le centre-ville de Vienne. Cependant, le tronçon entre le carrefour RN7-RD1407 au Nord de Vienne (Restaurant Mac Donald) et la halte fluviale au Sud (en face du Pavillon du tourisme) n'offre actuellement pas la sécurité et le confort suffisants pour augmenter le flux des cycles.

En 2014, conformément aux prescriptions du Schéma Directeur Vélo, Vienne Condrieu Agglomération a lancé une étude de faisabilité sur ce secteur dont le rendu a permis de justifier la possibilité technique de réaliser une voie verte de 1,4 km de long et 3 m de large, en lieu et place de l'actuel cheminement mixte cycles/piétons, sur l'ouvrage en encorbellement.

### **Un projet soutenu par CNR, qui illustre son engagement dans l'aménagement et le développement durable du territoire rhodanien.**

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Avec ses Missions d'Intérêt Général, CNR s'engage volontairement depuis plus de 10 ans en faveur de la communauté rhodanienne, au-delà de ses missions historiques en tant que gestionnaire du fleuve. Les projets, issus d'une concertation menée avec les collectivités locales, les usagers du fleuve et les populations riveraines, s'inscrivent dans une vision de développement économique et de **création de valeur pour les territoires** mais aussi de **transmission aux générations futures d'un fleuve vivant**. Ces Missions d'Intérêt Général entérinent la **force du modèle CNR, basé sur la redistribution aux territoires d'une partie des richesses générées par le Rhône**.

**Plus de 600 actions ont déjà été menées et plus de 400 millions d'euros investis** sur des actions portant sur les ressources en eau et la biodiversité, l'énergie et la mobilité durable, le développement économique et touristique, le transport fluvial.

**Les travaux de requalification et de valorisation des berges du Rhône** dans la traversée de Vienne rentrent dans les critères du volet « Développement Economique et Touristique » du troisième plan (2014-2018), de Missions d'Intérêt Général de CNR.

### **CNR en chiffres**

- Chiffre d'affaires 2017 : 1 238 M€
- Effectif : 1 370 collaborateurs - 14 500 emplois directs et indirects générés par CNR
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3720 MW
- Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production à fin juin 2018 : 45 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 43 parcs éoliens, 21 centrales –photovoltaïques.

### **CONTACTS PRESSE**

**CNR** : Béatrice AILLOUD - 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

**Vienne Condrieu Agglomération** : Brigitte CARUANA - 06 24 81 58 30 / [bcaruana@viennagglo.fr](mailto:bcaruana@viennagglo.fr)